



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Session des 1er et 2 novembre 2022

Disparition d'espèces, mobilité cycliste et transparence accrue du Conseil d'Etat seront les éléments forts amenés par les Vert·e·s à la prochaine session du Grand Conseil.

L'empreinte écologique de notre société est parfois difficile à appréhender. Or lors de la prochaine session du Grand Conseil, **François Perret** et **Cloé Dutoit** déposeront deux questions à ce sujet. Le premier questionnera le Conseil d'Etat sur l'extinction, annoncée récemment, du Grand Tétrás dans le canton. Espèce emblématique d'un Arc jurassien sauvage, cet oiseau était à l'avant-poste des forêts laissées à la nature par l'être humain. Sa disparition acte une fois de plus une société avare en espace. La seconde s'interroge quant à elle sur les autorisations de fumure octroyées par le SAGR. Le rapport sur le projet Eole de Ruz, actuellement en consultation, relève que ces autorisations conduisent à une diminution de la qualité biologique des prairies sèches du Mont Perreux. A nouveau, des espèces disparaissent à petit feu de nos paysages sans créer un réel émoi.

Il sera également question de politique en faveur de la petite reine. En effet la mobilité cycliste demande un investissement et un déploiement nettement plus marqués de l'Etat. L'important développement récent des vélos à assistance électrique nécessite de réviser le Plan directeur cantonal de mobilité cyclable pour faire nettement davantage de place à la petite reine. En période de crise énergétique et climatique, favoriser les déplacements en vélo est une excellente voie à suivre pour réduire notre dépendance à l'étranger. La recommandation de **Marc Fatton** devrait donc donner le la pour une politique cycliste ambitieuse.

Finalement, le **groupe VertPOP** désire favoriser la transparence du travail du gouvernement en soumettant deux recommandations au législatif. Suite aux consultations cantonales, le Conseil d'Etat ne publie en effet pas de rapport compilant les positions reçues ni même les raisons l'amenant à refuser ou à accepter certaines propositions. En demandant de réviser cette pratique, **Cloé Dutoit** attend davantage de transparence de la part de l'exécutif. De plus, **Cloé Dutoit** demande également que le Conseil d'Etat examine sa pratique de publication de rapports sur son site internet ou de cartes sur le géoportail. En effet, il est difficile, voire impossible, de trouver des informations récentes ayant fait l'objet d'un suivi scientifique ou d'une conférence de presse, à l'instar de la communication sur la pollution aux dioxines et furanes autour des usines

d'incinération. En acceptant ces deux recommandations, le Grand Conseil assurerait le suivi et la traçabilité des dossiers de l'Etat !

Neuchâtel, le 28 octobre 2022